

RELEVÉ DE DECISIONS

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Séance du lundi 11 mars 2024 en formation plénière

| | | | |
|-----------------------|----|-----------------------|----|
| Effectif Statutaire : | 40 | Quorum : | 20 |
| Membres en exercice : | 39 | Membres présents : | 15 |
| | | Membres représentés : | 7 |
| | | Total : | 22 |

INSTANCE CFVU

Point n°1] La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 12 février 2024.

PÉDAGOGIE - FORMATION

Point n°2] La CFVU émet un avis favorable unanime sur le renouvellement relatif à la convention de mise en place de la délivrance d'un double Diplôme en licence économie, gestion avec l'université de Sfax (Tunisie).

[Sous réserve de la future accréditation](#)

Point n°3] La CFVU émet un avis favorable sur les modalités d'exonération et de remboursement des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025 [21 voix POUR – 1 ABSTENTION].

[Le texte portant sur le nombre de remboursements est supprimé.](#)

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Point n°4] La CFVU adopte à l'unanimité la composition des commissions d'examen des vœux pour chaque mention dans le cadre de la campagne Parcoursup 2024.

VIE ETUDIANTE

Point n°5] La CFVU émet un avis favorable sur les propositions de subventions aux projets associatifs étudiants retenues par la commission FDSIE du 22/02/2024 [19 voix POUR – 3 ABSTENTIONS].

Le point 6 inscrit à l'ordre du jour constituait un point d'information.

Le Vice-Président de la CFVU
Sébastien Ringuedé

